



Conseil National de Transition

Institution légitime de la Gouvernance Française

Objet : lettre à la Communauté Internationale pour informer sur la réalité de la situation française, légitimant le courrier mandant à la force publique nationale l'arrestation des dirigeants, (par ailleurs sujets de plusieurs plaintes devant le Tribunal International (TPI) pour "crimes contre l'humanité"), et ainsi informer cette communauté que la position officielle n'est pas celle de la population française.

Le Conseil National de Transition de France se dissocie complètement du gouvernement d'Emmanuel Macron et demande l'intervention des Forces Armées françaises pour rétablir l'état de droit du pays.

Lorsque Nicolas Sarkozy a violé la Constitution française en imposant le Traité de Lisbonne aux Français qui avaient majoritairement et démocratiquement refusé d'entrer dans l'Union Européenne, selon la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » (DDHC), plus haute autorité du bloc de constitutionnalité, **la Constitution de 1958 s'est trouvée automatiquement annulée.**

La France est donc sans gouvernement légitime depuis cette date (2007), ce qui annule toutes les lois et décisions prises par ceux qui auraient dû être jugés pour haute trahison (y compris la décision de réintégrer l'OTAN (2009).

Nous, peuple de France lésé par ce Traité, mais fort de notre droit constitutionnel, avons utilisé la nouvelle possibilité offerte par l'ONU en droit international de créer un « Conseil National de Transition » pour représenter le peuple trahi par des dirigeants ayant violé les lois constitutionnelles (2011).

Ce Conseil National de Transition (CNT) a été proclamé en France le 18 juin 2015 (déclaré à l'ONU en septembre 2015) et constitue donc depuis cette date **la seule autorité légitime de la France** puisque représentant le « peuple souverain » comme défini par la DDHC.

Parfaitement informés, nous savons que M. Sarkozy avait été introduit dans la politique française par les services des USA et que Washington souhaitait transformer la France en vassal américain, et c'est ce que nous avons pu constater durant ces dernières années par les actions de ses successeurs, plus particulièrement par la vente aux américains des principaux fleurons technologiques français et l'adoption de lois aberrantes.

Le peuple français est conscient de l'organisation mondiale satanique qui opère, notamment en France, et qui finance des laboratoires de recherche pour des guerres chimiques et biologiques (en

contradiction avec la Convention de Genève et le CABT) via une fraude gigantesque ainsi que des trafics en tous genres auxquels participent d'autres dirigeants, dont ceux d'Ukraine.

Aujourd'hui, le peuple de France s'oppose à l'appui à l'Ukraine et à la position française déclarée par des dirigeants illégitimes.

Lors de l'une des réunions de ce Conseil de Transition concernant la guerre entre la Russie et l'Ukraine, nous savions tout de l'opération Maïdan montée par des services spéciaux liés aux USA. Nous avons résolu de rester neutres et de maintenir des relations commerciales en toute indépendance, qu'il s'agisse du gaz de la Russie ou des céréales de l'Ukraine.

Conscients de la marchandisation actuelle des humains, et en particulier celle des enfants, par des sectes occultes liées aux gouvernements, nous n'approuvons aucune des lois américaines que nous imposent nos dirigeants, et notamment celles relatives à la famille ou à la sexualité des enfants, lois complètement opposées à nos siècles de civilisation.

Les dirigeants mafieux ayant favorisé l'ascension de leurs comparses aux postes-clés des médias et des institutions de l'état, jamais nous n'avons pu faire connaître ce gouvernement légitime à l'ensemble de la population.

Riche de 30.000 adhérents et de centaines de milliers de sympathisants, notre Président a même été emprisonné lorsqu'il a voulu organiser un meeting pour annoncer la candidature du CNT aux élections de 2022. Ses multiples articles et vidéos dénonçant le satanisme en voie de détruire nos valeurs morales et culturelles lui ont valu d'être traité par les médias aux ordres comme un « complotiste d'extrême droite » et poursuivi par la justice française, raison de son exil actuel en Espagne.

Depuis des années, nous dénonçons les agissements de la France en Afrique et le Mali a confirmé ce que nous dénoncions depuis longtemps en fournissant à l'ONU les preuves des exactions françaises.

A l'inverse des usurpateurs du pouvoir, nous approuvons pleinement les révoltes unissant l'armée avec le peuple représenté par un « Conseil National de Transition », un concept politique permettant le patriotisme et donc le respect des valeurs culturelles et morales du pays.

Nous souhaitons le rétablissement de l'état de droit dans notre pays, des relations internationales stables et une totale indépendance vis-à-vis de tous les organismes internationaux (dont nous sommes conscients qu'ils sont en réalité dirigés par l'état profond anglo-saxon).

La France doit redevenir le « pays des libertés », le pays du « juste droit ». Seules l'énorme corruption qui gangrène notre pays depuis l'absence de gouvernance légale et la mainmise des dirigeants sur les médias grand public nous empêchent pour l'instant d'y parvenir.

Le Conseil National de Transition de France a été conçu pour instaurer une Transition, une PAUSE dans la vie politique et publique pour tous les Français, en attendant une nouvelle constitution élaborée par le peuple, pour restaurer l'état de droit et émanciper la France de tous les organismes internationaux.

Un plan de redressement industriel et économique est prévu dans le cadre de cette Transition qui offrira une véritable liberté d'expression au peuple et à tous les dissidents.

En pièces jointes :

copie de la proclamation du Conseil National de Transition :

<https://www.demosophie.com/documents-officiels-du-cnt-de-france/proclamation-du-cnt-le-18-juin-2015/>

copie de la déclaration à l'ONU : <https://www.demosophie.com/documents-officiels-du-cnt-de-france/declaration-a-lonu-le-29-septembre-2015/>

Résolution n°3 (<https://www.demosophie.com/resolution-3/>)

Copie lettre aux commandants de la force publique : <https://www.demosophie.com/lettre-aux-commandants/>

Fait à Paris le six février deux mille vingt-trois,

Contact : Eric Fiorile Email : magistraturesupreme@proton.me